

Être parent en classe de 6^{ème}

Parents, pour réussir votre enfant a besoin de vous.

Quelques points essentiels durant toute cette année scolaire :

- **DIALOGUEZ** avec votre enfant, posez-lui des questions sur sa journée d'école, intéressez-vous à sa nouvelle vie de collégien (classe, récréations, foyer socio-éducatif, camarades, professeurs...)
- **DONNEZ DE BONNES CONDITIONS DE TRAVAIL** à votre enfant :
 - afficher son emploi du temps, avoir un endroit calme pour travailler,
 - réserver un endroit personnel pour ranger ses affaires de classe,
 - couvrir ses livres et ses cahiers, posséder les fournitures demandées,
 - tenir ses cahiers propres, préparer son cartable la veille au soir,
 - le coucher tôt (au plus tard à 21h30),
 - lui faire prendre un petit déjeuner consistant.

*Même si vous pensez ne pas pouvoir l'aider,
l'intérêt que vous lui portez l'encourage.*

- **CONSEILLEZ** votre enfant :
 - VEILLEZ A NE PAS LE LAISSER FAIRE SON TRAVAIL AU DERNIER MOMENT. Il doit s'avancer au maximum dans les devoirs, les leçons, les recherches. En faisant régulièrement son travail, celui-ci paraîtra plus facile et plus rapide.
 - VOUS POUVEZ L'AIDER pour les leçons. Conseillez-lui de chercher dans ses leçons (livres, cahiers, ENT) s'il rencontre des difficultés, vérifiez qu'il a compris ce qu'il faut faire.
- **LE CARNET DE CORRESPONDANCE EST UN OUTIL ESSENTIEL.**
Consultez-le souvent (au moins une fois par semaine). Vous y trouverez des notes d'informations sur les activités du collège, le suivi du travail de votre enfant et la liaison avec les professeurs.
- **Le site internet du collège** Espace Numérique de Travail (ENT) est un outil à votre disposition. Le cahier de textes, les devoirs et leçons de vos enfants y sont consultables : <http://jean-monnet-castres.entmip.fr/>
De nombreuses ressources sont disponibles.

*** N'hésitez pas à rencontrer : les professeurs,
l'assistante sociale, le médecin scolaire, l'infirmière,
les conseillers principaux d'éducation CPE,
la conseillère d'orientation psychologue COP
l'enseignant référent pour les élèves en situation de handicap,
l'équipe de direction, les délégués de parents d'élèves.**

*** Participez aux réunions organisées par le collège.**



collège
J. Monnet
Tarn
académie
Toulouse

Dossier suivi par
MME GOMEZ

Principal adjoint

Téléphone
05.63.62.51.80

Fax
05.63.62.51.81

Mél.
0810061b@ac-toulouse.fr

24, avenue du Sidobre
81100 CASTRES



2/2